



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02723**

DE : **M. MILLER (VILLE-MARIE—LE SUD-OUEST—ÎLE-DES-SOEURS)**

DATE : **LE 5 OCTOBRE 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **STEVEN MACKINNON**

Réponse de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

L'exploitation commerciale de propriétés

TRADUCTION

RÉPONSE

L'objectif de la Société immobilière du Canada (SIC) est de présenter un plan final équilibré qui offrira de nombreux espaces verts sur l'ensemble du territoire ainsi qu'un meilleur accès au fleuve, tout en répondant aux attentes des visiteurs qui souhaitent avoir une variété d'activités sur le site.

Il n'est aucunement question de privatiser le Quai de l'Horloge; celui-ci fait partie intégrante du Vieux-Port de Montréal, dont la vocation est d'être un site récréotouristique accessible au public 365 jours par année. Plus de 90 % du Quai de l'Horloge est accessible au public, et la Tour de l'Horloge est son point central. La SIC prend très au sérieux son rôle de protection et de promotion des infrastructures patrimoniales. Des travaux sont en cours pour remettre en état le Quai de l'Horloge conformément aux exigences relatives au patrimoine. Le plan directeur préliminaire du Vieux-Port de Montréal propose la création d'un centre récréotouristique à vocation familiale au Quai de l'Horloge, proposition qui a obtenu l'appui de 67 % des 1 700 répondants ayant participé à une consultation publique. Le plan est également appuyé par un comité aviseur composé de résidents éminents de Montréal de diverses origines, qui a participé à l'ensemble de la discussion. Le plan propose que le grand stationnement actuel au Quai de l'Horloge soit principalement remplacé par des espaces verts et publics. De nouveaux bâtiments publics pourraient y être aménagés, dont un équipement culturel et la transformation du vieux Hangar 16 en un bâtiment à vocation récréotouristique. Le plan et la conception finale sont élaborés dans une perspective de développement durable, notamment quant aux aspects de la réduction des îlots de chaleur et

de la collecte des eaux de pluie. Le plan directeur préliminaire maintenait la même superficie végétalisée du Quai de l'Horloge, soit 24 % de superficie totale; la nouvelle version propose une augmentation importante de cette superficie.

Constatant que des préoccupations ont été exprimées par des voisins immédiats au sujet de quelques propositions, le Vieux-Port de Montréal a organisé cinq rencontres avec des représentants des copropriétés voisines qui ont formé le Comité de bon voisinage. Le mandat du Comité consistait à examiner les questions relatives aux vues des copropriétés qui font face au fleuve, à l'accès des véhicules, au stationnement sur le site, aux activités commerciales proposées, au bruit et à la pollution associés aux activités sur le site ainsi qu'à la sécurité, et toute autre question liée au réaménagement.

Selon les résultats des consultations publiques ainsi que les commentaires reçus par le comité consultatif, l'administration municipale et le Comité de bon voisinage, des modifications ont été apportées pour améliorer le plan directeur préliminaire, et la SIC collabore étroitement avec l'administration publique municipale à ce sujet.